

R A P P O R T D E Q U I N Z A I N E

Dans
De ce dernier rapport sur l'activité de l'Unité de Contrôle de Rapatriement dans la forme et le fonctionnement qui lui furent propres il sera traité successivement :

A) En ce qui concerne les rapatriés

- 1) Des arrivées des navires et des statistiques de rapatriement
- 2) De l'état d'esprit et du moral des rapatriés
- 3) Des conditions de leur vie en pays étranger
- 4) Des nombres de rapatriés restant à rentrer en France

B) En ce qui concerne le fonctionnement et la vie
l'Unité

- 5) Des modifications récemment apportées dans le Commandement
- 6) Des conséquences de la démobilisation sur les effectifs
-) Des rapports avec la mission de Rapatriement et ses divers services
- 8) Et pour terminer, de l'appréciation du Commandant de l'Unité sur l'œuvre accomplie et sur le Personnel.

I°) Au cours de cette quinzaine, il est arrivé à Marseille 1 navire en provenance d'ODESSA et 3 en provenance de NAPLES. Nous mettons en tableau annexe N° 1 le détail journalier des rapatriements faisant ressortir plus spécialement les arrivées importantes : Croiseurs DUGAY TROUIN le 29 Juin et JEANNE D'ARC le 30 Juin; Navire ASCANIUS le 2 Juillet et Croiseur DUGAY TROUIN le 8 Juillet. Un tableau annexe N° 2 fait ressortir pour la même période du 23 Juin au 10 Juillet, le détail par nationalité de 304 étrangers entrés en France.

Pendant cette même période du 23²⁹ Juin au 10 Juillet nous avons fait procéder à l'arrestation de 205¹⁷ individus et à la mise en résidence forcée de 6.959.105.

Le tableau annexe N° 3 donne le détail de ces nombres.

DESTINATAIRES

Général Cdt la XV° Région. 5° Bureau

Colonel Cdt la Subdivision. 5° Bureau

Colonel Cdt le C.O.I. II5

Officier de Rapatriement, Chef de la
Mission de Rapatriement

Monsieur le Chef d'Escadron, Chef du Contrôle

Militaire dans le Centre d'Accueil de la XV° Région

cop. Barbier
cop. Anfrani
cop. Ferrand

Ainsi depuis sa constitution le 20 Mars 1945 et la première arrivée de navire le 23 Mars, un total de 53.643 rapatriés a subi le contrôle de notre service. Parmi eux nous avons décelé un nombre de 6076 étrangers qui furent l'objet d'examens attentifs et de mesures administratives sévères, lorsque nos demandes furent suivies par les services de la police civile. Il suffit de reprendre nos rapports pour constater l'importance que nous avons toujours voulu donner à l'étude de la situation des étrangers.

Dès le début des rapatriements nous avons établi des statistiques assez détaillées, faisant ressortir d'une part les catégories de rapatriés, et d'autre part, leurs professions civiles. Il a été en outre, dressé des tableaux détaillés par nationalités des étrangers rentrant en France.

Pour la plupart de ces étrangers, ces tableaux font ressortir les nombres d'hommes, de femmes et d'enfants.

D'autres précisions auraient pu être tirées des fiches de Sécurité établies, si on avait voulu pousser plus loin l'analyse des diverses catégories d'individus.

Mais déjà les divers détails enregistrés permettront ultérieurement des études intéressantes sur le mouvement d'immigration qui accompagne le retour des français dans leur pays. Il est de la plus haute importance que ces détails soient enregistrés et étudiés; Notre pays ne peut subsister avec sa seule population, il y faut maintenant, comme il a fallu après 1918 un apport important de main d'oeuvre étrangère; mais cette importance même exige impérieusement une discrimination dans les nationalités et les races à accepter, et un filtrage à l'entrée qui repousse les éléments physiologiquement ou administrativement indésirables. L'expérience réalisée à ce titre par les divers services du Centre de Rapatriement : Identité, contrôle et service médical, ne donnera des enseignements pour l'avenir que dans la mesure où ses résultats seront connus et étudiés.

C'est dans cet esprit que nous avons tenu à faire dégager des notations détaillées sur tous les rapatriés passés par notre service.

2) Les hommes rentrés par les navires en provenance d'ODESSA, étaient, comme les précédents, tout à la joie du retour, et leur émotion visible effaçait tous souvenirs fâcheux des souffrances passées. Cependant des conversations libres ont permis de constater qu'un mécontentement très net avait existé pendant leur séjour à ODESSA, du fait d'un stationnement prolongé dans cette ville, dans l'attente des navires du retour.

Les conditions précaires de leur installation dans ODESSA même, ou dans des camps à 20 Kms de la ville ne pouvaient manquer peu à peu de les amener à ce mécontentement. Les moyens de couchage constitués par des paillasses, depuis plusieurs mois utilisées, et dont le nombre est inférieur à celui des hommes, la nourriture

.....

les réclamations des chefs français firent cesser ce travail, chaque fois qu'elles purent atteindre directement un échelon suffisamment élevé de la hiérarchie Militaire soviétique et plusieurs fois des compensations par un rapatriement prioritaire furent accordées à ces travailleurs. Cependant certains resteraient encore dans les régions intérieures de la Russie, sans que l'on puisse à leur sujet enregistrer des précisions ni sur les nombres ni sur les emplacements.

4) Ce que l'on sait avec certitude c'est le nombre des français se trouvant à ODESSA au moment du départ du dernier navire l'ASCANIUS " qui eut lieu vers le 25 Mai. Le rapport ~~ci-joint~~ du Lieutenant PILATUS, chef de détachement, indique 8000 dans la ville et milliers dans les environs immédiats. L'impression que beaucoup d'autres français résident encore en Russie se dégage des entretiens avec les rapatriés, mais on ne peut en faire état, car l'impression de quelques uns (qui n'est forcément juste) a pu se propager par simple conversation entre les différents groupes de rapatriés, alors qu'ils étaient déjà rassemblés à ODESSA et sur le navire, et sans qu'il s'agisse d'un apport de renseignements plus précis.

5) Dès le début de ce mois, on envisageait un ralentissement des rapatriements par mer alors que 15 jours plus tôt, vers le 15 Mai on s'était préparé au contraire à des arrivées fréquentes et massives. C'est dans cette dernière éventualité, et dans un but de coordination que fut nommé un chef du Contrôle Militaire dans les Centres d'Accueil de la XV^e Région.

6) Désirant prendre son commandement effectif dès après l'arrivée du navire ASCANIUS signalé comme le dernier à provenir d'ODESSA, ce nouveau chef entendit apporter à l'Unité de Contrôle les méthodes habituellement en usage dans les corps de troupe. La conséquence de ce changement de direction, de méthodes et d'esprit fut que les Officiers et sous-Officiers atteints par les mesures de démobilisation et qui avaient accepté suivant le désir exprimé par l'Autorité Supérieure de demeurer à l'Unité pour y ~~achever~~ l'oeuvre de rapatriement, manifestèrent aussitôt leur désir d'être libérés. C'est ainsi que 12 Officiers quittent l'Unité sans plus attendre. Les effectifs de l'Unité de Contrôle, difficilement et lentement atteints parce qu'il convenait d'obtenir la qualité en même temps que le nombre, et qui à la date du 15 Juin se composait de 28 Officiers, 22 Aspirants, 30 Sous-Officiers et 34 caporaux et hommes de troupe vont être diminués immédiatement de 14 Officiers, 2 Aspirants, 10 Sous-Officiers et d'autres encore dans un avenir prochain.

7) Pendant ces 3 mois 1/2 de fonctionnement, l'Unité de Contrôle a entretenu au Centre d'Accueil de la Madrague les relations les meilleures avec les autres services qui y fonctionnaient.

/ Les besoins en ce qui concerne les locaux furent reconnus rapidement et notre installation claire, spacieuse, isolée, a donné toute satisfaction. Très rapidement les contacts avec le service médical furent étroits et un ou deux sous-Officiers interrogateurs stationnant en permanence près de l'appareil de radiographie, purent examiner les tatouages et déceler par ce dernier contrôle plusieurs S S qui furent appréhendés.

.....

Avec les services mêmes de la Mission de rapatriement, les contacts furent de tous les instants, toujours dominés par le succès de la tâche à accomplir. Qu'il s'agisse de la communication des instructions et des documents, ou de la confrontation des résultats numériques notés aux diverses étapes de la chaîne des formalités, qu'il s'agisse de coordination pour déterminer les effectifs utiles du personnel à mettre en fonction et de la cadence ~~de nombre~~ à assurer dans la chaîne, qu'il s'agisse encore des transports ou de l'hébergement dans des Centres d'accueil, il y eut constamment le désir commun d'obtenir le résultat d'ensemble le plus parfait. Cette entente s'est manifestée sur un autre plan au sujet des popotes instituées par la mission et elle vient marquer un nouveau point par l'élection de 2 représentants du Contrôle Militaire parmi les 5 membres du Conseil d'administration de la popote. L'appréciation du régime de nourriture qui est appliqué ne saurait mieux se traduire que par la seule indication suivante :

24 Officiers et sous-officiers du Contrôle y sont inscrits.

8) Aux termes de cette période de vie militaire au cours de laquelle le personnel de l'Unité de Contrôle dut assumer une tâche délicate, il n'est pas inutile de revenir successivement sur l'esprit dans lequel elle s'est accomplie. Ma note sur l'organisation du travail intérieur et sur l'exploitation des fiches de sécurité du 20 Mai 1945 a donné des précisions sur la répartition intérieure du travail et sur les raisons qui ont conduit à la modification du questionnaire primitif pour l'adapter aux 3 catégories, prisonniers, déportés et travailleurs. Ce qui s'est imposé à nous tous, d'abord, c'est le souci d'un accueil humain, plein de bienveillance et de cordialité. Il n'y eut à aucun moment une suspicion systématique et encore moins un malsain désir d'une chasse à l'homme. A aucun des membres de l'Unité il ne vint l'idée que le dépistage d'un suspect pût faire l'objet d'une récompense chacun considérant qu'il s'agissait en l'occurrence du plus strict devoir.

Les nombres d'individus arrêtés et mis en résidence surveillée prouvent suffisamment qu'on ne négligea point cette tâche essentielle.

Mais ce qui doit ressortir surtout, c'est l'esprit d'équipe qui s'est établi entre tous les membres du personnel de Contrôle, c'est la camaraderie et la joie qui, ont régné dans le travail, aussi bien le travail ingrat d'analyse d'expédition des fiches et des bordereaux, que les séances longues, de jour et de nuit, des interrogatoires. C'est enfin l'atmosphère, empreinte ~~à~~ ^à tout fois de déférente sympathie et de cordialité dans laquelle ont été reçus les rapatriés.

Il m'est infiniment agréable de rendre cet hommage à l'ensemble des Officiers de Contrôle, des sous-officiers interrogateurs et du personnel de mon Unité.

Marseille le 12 Juillet 1945

Le Capitaine CHERPIN

Commandant l'Unité de Contrôle de la Mission de Rapatriement
des Prisonniers de Guerre, Déportés et Réfugiés

